FCP de droit français

AGILIS

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : OTEA CAPITAL
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux Comptes : PricewaterhouseCoopers Audit

OTEA CAPITAL - 25 rue Quentin Bauchart - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 13

5. Certification du Commissaire aux Comptes 20

6. Comptes de l'exercice 25

7. Annexe(s) 82

Caractéristiques de l’OPC (suite) 83

Information SFDR 92

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AGILIS – PART C (ISIN : FR0011033943)

Nom de l'initiateur : Otea Capital
Site internet : https://www.otea-capital.fr
Contact : Appelez-le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.
Date de production : 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée : La durée d'existence prévue de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds est au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection discrétionnaire de titres, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 6% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés d'actions et de taux. L'allocation entre les actions et les produits de taux est susceptible de varier dans des proportions importantes (0-100% pour chacune des deux classes d'actifs). La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique ni au niveau sectoriel ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence. Cependant, l'indice « Stoxx Europe 600 (Net Return) » pourra être retenu comme indicateur de comparaison de performance.

Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. L'exposition du fonds au risque actions, entre 0% et 100%, est géré via l'utilisation de produits dérivés et via des titres et instruments du marché obligataire et monétaire et / ou via des OPC, tout en respectant un maximum de 10% des actifs en cumul pour ces derniers.
La partie en actions (exposition de 0 à 100%) est essentiellement constituée d'actions des pays de l'OCDE sans contrainte de benchmark et sans contrainte sectorielle. A titre accessoire, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions d'entreprises de petites capitalisations. Les titres de créances (exposition de 0 à100%) seront des obligations européennes sans contrainte de rating et de répartition dette publique / dette privée. Les obligations spéculatives sont limitées à 50%. Les instruments du marché monétaire serviront à gérer la trésorerie et à protéger la performance selon les circonstances des marchés. Cette allocation sera discrétionnaire en termes de rating et de répartition dette publique / dette privée. L'exposition aux risques actions pourra être obtenue sous forme de produits dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés, français et étranger ou de gré à gré pour des raisons de moindre coût ou de meilleure liquidité. Les instruments dérivés utilisés pour obtenir une exposition et/ou couvrir le portefeuille seront des Futures sur indices, des options sur titres et indices, cotés sur des marchés organisés. Les instruments dérivés utilisés pour couvrir le risque de change seront des swaps de change à terme, négociés de gré à gré ou des options de change, cotées sur des marchés organisés. Il n'y aura pas de surexposition. Le fonds pourra utiliser les dépôts et les emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif. Le Fonds peut investir dans la limite de 30% dans des titres intégrant des dérivés, qui comporte une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions, bons de souscription d'actions, warrants ou dans des titres obligataires comportant une composante optionnelle, obligations subordonnées callables ou puttables, de durée résiduelle inférieure à 5 ans, dont 5% maximum d'une durée résiduelle comprise en 3 et 5 ans. Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC et FIA ouverts à une clientèle non professionnelle y compris dans des OPC gérés par OTEA Capital, principalement dans le cadre du placement de la trésorerie via des OPC monétaires. A titre accessoire, le Fonds pourra investir dans des OPC classés actions ou obligations compatibles avec la gestion du Fonds afin de s'exposer sur des classes d'actifs en profitant de l'expertise d'équipes de gestions spécialisées.

L'équipe applique pour le fonds une gestion active, discrétionnaire, sans contraintes de styles, de secteurs ou de taille de capitalisations et qui respecte les dispositions de l'Article 8 du Règlement SFDR. L'analyse fondamentale se base sur une méthodologie transparente et rigoureuse de « stock picking ». La philosophie de gestion inclut la prise en compte des éléments qualitatifs, financiers et extra financiers et s'appuie sur un échange régulier avec les équipes dirigeantes des entreprises. L'exposition du fonds est gérée de façon tactique et opportuniste en fonction de l'analyse, faite par l'équipe de gestion, de données macroéconomiques et d'indicateurs de sentiments de marchés. La couverture du portefeuille est mise en place avec l'utilisation d'instruments dérivés. Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion. L'équipe de gestion intègre de façon systématique des critères ESG dans le processus d'investissement pour couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille et procède à des exclusions sectorielles systématiques (tabac, charbon, armes controversées).

La valeur liquidative (VL) est établie chaque jour (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez le dépositaire CACEIS BANK. Elles sont centralisées le jour d'établissement de la VL jusqu'à 14h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine VL.

Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. L'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Tous les rapports périodiques, les prospectus AMF et les historiques de VL sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des fonds obligataires, dans lesquels pourrait être investi l'OPC, peut baisser et impacter la valeur liquidative de ce dernier.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros)

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 €** **Scénarios**		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 860 €**	**3 900 €**
	Rendement annuel moyen	-71.39%	-17.17%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 010 €**	**8 930 €**
	Rendement annuel moyen	-19.85%	-2.25%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 840 €**	**10 540 €**
	Rendement annuel moyen	-1.58%	+2.35%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 400 €**	**12 650 €**
	Rendement annuel moyen	+24.02 %	+4.81%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de comparaison du fonds, l'indice composite 50 % LEGATREH 50% BKXT. Le scénario défavorable sur 5 ans s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2019 et septembre 2020. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux		**649 €**	**1 352 €**
Incidence des coûts annuels (*)		6.57%	2.64%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.71% avant déduction des coûts et de 1.06% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Maximum 5.00% du montant, que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un coût ponctuel, non acquis à l'OPC, prélevé à la demande de la personne qui vous vend le produit.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.32% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels aucours de l'année dernière.	125 €
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	6 €*

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement et de son exposition aux marchés actions. Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://otea-capital.fr/gestion-collective/

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Aucun n’évènement significatif n’est intervenu au cours de l’exercice.

3. RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Parts	Actifs	Valeur Liquidative	Performance*
Part R	10,80 m€	187,82	3,37%
Part C	16,40 m€	174,99	4,63%
Part I	37,30 m€	107,93	4,75%
Part R1	0,01 m€	100,75	0,75%

*Les performances sont celles de l'exercice allant 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 sauf pour la part R1 qui a été lancée le 05/03/2024.

Souscriptions et rachats en montant :

Souscriptions	Rachats	Net
14,3 m€	-31,0 m€	- 16,7 m€

L'actif net du fonds s'établit à €68,56 millions à la clôture.

Pour rappel, AGILIS est un FCP pouvant être investi jusqu'à 100% en actions, classe d'actifs la plus risquée, et 50% en obligation à haut rendement.

Environnement économique

C'est un scénario idéal pour les actifs risqués qui s'est déroulé en 2024 combinant ainsi une activité économique résiliente tirée par la dynamique américaine et la poursuite de la désinflation permettant aux banques centrales d'amorcer la baisse des taux d'intérêt directeurs.

Ainsi 2024 a été une nouvelle année faste pour les bourses américaines dynamisées par la solidité de la croissance économique US, des bénéfices toujours en progression et l'anticipation favorable d'un renversement du cycle monétaire du FED (100pb de baisse des Fed Funds au deuxième semestre). En fin de période, l'élection de Donald Trump a enfiévré la hausse des marchés qui ont joué la déréglementation et les baisses d'impôt du programme républicain à venir en 2025. Sur l'année, le Dow Jones gagne ainsi +12,88% et le S&P500 +23,31%. Le Nasdaq caracole en tête avec une hausse de +29% dopé par les 7 « magnifiques » : Tesla +62,52%, Nvidia +171,25%, Meta +65,4%, Microsoft +12,93%, Apple +30,7%, Amazon +44,39%, Alphabet +35,5%. Si la progression des bénéfices a globalement constitué un important soutien au marché, c'est principalement le multiplicateur d'investissement dans la technologie et le développement de l'intelligence artificielle générative qui a guidé le sentiment des investisseurs en 2024. Les leaders de ce secteur (semi-conducteurs) et ceux qui en bénéficient directement (data centers, fournisseurs d'électricité) ont été recherchés.

En Europe, l'année a été également favorable pour les bourses mais il y a eu, cependant, une forte disparité entre les performances des différents marchés européens. En 2024, le DAX30 allemand a progressé de +18,85%, malgré des défis structurels persistants dans son économie et une crise politique majeure en fin d'année. Le bon comportement des valeurs financières a largement compensé le recul des constructeurs automobile. Les marchés d'Europe du Sud ont bénéficié également du dynamisme du secteur banque-assurance, avec des hausses significatives pour le MIB italien +12,63% et l'Ibex35 espagnol +14,78%. L'Italie est le premier bénéficiaire du plan de relance européen NextGenerationEU, tandis que l'économie espagnole a montré une bonne résilience, enregistrant une croissance du PIB supérieure à 3%, grâce au retour du tourisme et à une consommation des ménages robuste. En revanche, le CAC40 a reculé de 2,15%, affecté par l'incertitude politique nationale française et, indirectement, par les inquiétudes liées à l'économie chinoise qui ont impacté notamment le secteur du luxe. Les banques françaises, pénalisées par les taux fixes, affichent des performances moins brillantes par rapport à leurs pairs européens.

Au point de vue des taux d'intérêt souverains, en 2024, l'écart entre taux courts et taux longs des courbes américaines et européennes des rendements s'est accru. Le début du cycle de baisse des taux d'intérêt directeurs aux Etats-Unis et en Zone Euro a entraîné les taux courts à la baisse. De plus, aux Etats-Unis, la poussée du point mort d'inflation à 10 ans et la hausse de la prime de terme en lien avec le retour de Trump à la Maison Blanche, a entraîné le taux 10 ans à la hausse, contaminant dans son sillage les taux longs européens. Au total, le spread 10 ans/2 ans américain termine l'année à + 33 pbs contre - 37 pbs au 29/12/2023 (respectivement, spread allemand à + 29 pbs contre - 38 pbs il y a un an).

Stratégie d'investissement

Janvier
Si les messages des banquiers centraux de part et d'autre de l'Atlantique sont plus accommodants, le calendrier de la baisse effective des taux d'intérêt est incertain mais sans doute retardé par rapport au scénario le plus optimiste. Le taux 10 ans américain a, à nouveau, dépassé le seuil des 4%. Cependant après une fin d'année remarquable, les marchés d'actions continuent leur progression au mois de janvier portés par la baisse du taux de progression de l'inflation. Le fonds AGILIS enregistre une performance mensuelle de +0.83%.
Certaines entreprises ont particulièrement contribué à la performance notamment grâce à des résultats très solides. A l'image du groupe de blanchisseries Elis (+8.48%) qui a relevé son objectif de marge d'exploitation à 34,2% vs 33,7% initialement prévu. Les valeurs de croissance restaient toujours recherchées en anticipation des premières baisses de taux des banques centrales américaine et européenne, comme, Dassault Systèmes (+9.04%), Prada (+8.73%) ou Ferrari (+6.06%). Les sociétés technologiques américaines comme META (+10.22% sur le mois) ou Microsoft (+5.73%) ont bénéficié du rallye qui continue sur le NASDAQ. SPIE (+9.5%), expert des solutions de maintenance électrique et énergétique, ainsi que Bureau Veritas (+8.0%), leader mondial de la certification, ont profité de relèvements d'opinion chez certains brokers soulignant la bonne dynamique de leurs ventes et de leurs marges. Enfin, Intel (-14.27%) a publié des objectifs annuels mitigés pénalisés par une faible reprise du marché et de lourds investissements dans l'intelligence artificielle.

Février
Le fonds progresse de 2,3% sur le mois de février. Depuis le début de l'année la performance est de +3,1%.
La désinflation se poursuit de part et d'autre de l'Atlantique sauf pour les services. C'est la raison pour laquelle les banques centrales repoussent pour le moment leur assouplissement monétaire afin d'éviter l'enclenchement de la boucle « prix-salaires ». Les signaux inquiétants concernant l'évolution récente des prix des services qui peinent à ralentir dans un contexte de croissance économique et d'un marché du travail encore dynamiques aux Etats-Unis, retardent le début de la baisse des taux directeurs. Si l'économie américaine surprend par sa vigueur en fin d'année 2023, les indicateurs d'activité (baisse de la confiance des ménages, ralentissement l'ISM des services) semblent maintenant ralentir en ce début d'année et devrait permettre ainsi la désinflation et l'assouplissement monétaire.
Les publications de résultats pour l'exercice 2023 ont été globalement de bonne qualité. Parmi nos investissements, Critéo, Ferrari, Stellantis, Bureau Véritas et Bouygues ont été salués par les investisseurs. Inversement, la performance de Edenred déçoit en dépit d'une croissance organique publiée de 17,4% pour l'année 2023 et d'une très bonne génération de cash (905 m€). Cependant, le risque juridique et financier pour fraude dans le secteur public pèse sur le titre. Pourtant, les perspectives de croissance organique supérieures à 10% restent très bien orientées.
Nous avons réduit notre exposition aux actions autour de 50%.

Mars
L'environnement économique est toujours confronté à une résilience plus forte qu'attendue de l'inflation. La Fed continue de repousser sa première baisse des taux. Les investisseurs anticipent maintenant une intervention en juin et le nombre de baisse anticipé cette année est passé de 6 à 3. Tout cela n'a pas affecté le sentiment optimiste des investisseurs, le mois de mars a vu le marché actions progresser de 3.86%, entrainé par les secteurs financiers (banque +12,54%, assurance +7,58%) et l'immobilier (+6,40%). Avec une exposition autour de 50% au marché actions, le fonds progresse de 1.8% sur le mois. Les contributions positives sont Spie, Stellantis et Critéo alors que les investissements Infineon, Dassault Systèmes et Pernod Ricard pénalisent la performance. Nous maintenons une exposition aux actions à 50%.

Avril
La performance du fonds bénéficie de celle de Software AG. En Effet, Silver Lake vient d'intier une offre sur Software AG à 30€ soit une prime légèrement supérieure à 50%. Cela bénéficie grandement au fonds sur le mois d'avril et cela devrait con□nuer car depuis, Bain Capital est rentré dans la danse. La bataille pour un bel actif sous valorisé comme Software AG ne fait ainsi que commencer. Nous avons con□nué de réduire les expositions aux actions autour de 65% contre 71% le mois précédent, mouvement que nous devrions poursuivre en mai.

Mai
Malgré une certaine nervosité due à l'incertitude grandissante sur la trajectoire de la politique monétaire de la FED en raison de la dynamique de la croissance américaine, les marchés d'actions ont terminé le mois en hausse, ramenant les indices mondiaux proches de leurs plus hauts historiques. Dans ce contexte volatile, le fonds AGILIS enregistre une performance positive de +2,1% en mai.
Parmi les contributeurs positifs, le segment des valeurs de petites et moyennes capitalisations retrouve enfin les faveurs des investisseurs. Ainsi, le spécialiste des services multi-techniques SPIE (+12,9%) a publié des résultats solides tout en confirmant la poursuite d'une croissance relativement soutenue et une bonne visibilité pour l'ensemble de l'année (croissance organique proche de 5%). Imerys (+18,1%) confirme également les bonnes tendances du début d'année et le management mentionne une croissance dans tous les métiers à l'exception du Graphite et Carbone pour l'année. Le spécialiste du matériel logistique et du traitement de courrier QUADIENT (+23,2%) a également publié des résultats solides tout en confirmant ses objectifs annuels d'une croissance organique du chiffre d'affaires et de son résultat d'exploitation
Cependant certains titres ont subi des prises de profits marquées. Stellantis (-3.3%) a souffert d'une baisse des volumes de 10% au 1er trimestre et Pernod Ricard (-3.6%) subit les incertitudes quant à la trajectoire de reprise de la croissance qui rend les objectifs annuels du groupe difficile à atteindre. De plus, la couverture indice coûte sur la période 10bp.
Nous maintenons une exposition aux actions atour de 45%.

Juin
En juin, les actions européennes ont souffert de la résurgence du risque politique en France. Les investisseurs se sont ainsi massivement désengagés des marchés européens et encore davantage sur les sociétés cotées françaises. Dans ce contexte de volatilité marquée, le fonds AGILIS est en baisse de -2.95% sur le mois.
Dans ce mouvement d'aversion au risque, les grandes américaines à forte visibilité ont servi de valeurs refuges à l'image de Microsoft, Alphabet, Meta, ou encore Amazon.
A contrario, les entreprises françaises ont particulièrement souffert de l'incertitude politique actuelle. Notamment, les petites et moyennes capitalisations qui ont été vendues sans aucune distinction, les investisseurs cherchant à sécuriser à tout prix leurs investissements. Le spécialiste du matériel logistique et du traitement de courrier Quadient (-21.3%) a subi une baisse sévère déconnectée des fondamentaux solides du groupe et une valorisation toujours modeste traduisant une décote de 30% par rapport à sa moyenne historique. Enfin, Elis (-13.07%), Spie (-10,96%), Pernod Ricard (-7,48%) ou encore Saint-Gobain (-9,88%) coûtent ensemble 1,5%.
Nous avons augmenté l'exposition aux actions autour de 50% vs 45% en mai.

Juillet
Au cours de ce mois de juillet, les investisseurs se sont montrés attentistes et prudents limitant ainsi leurs expositions aux actifs risqués. En effet, l'économie américaine a montré de signes de modérations ces dernières semaines et les chiffres macroéconomiques européens pâtissent notamment de l'incertitude politique en France. Malgré un bon début de mois, la qualité mitigée des publications de résultats des entreprises européennes comme américaines a pesé sur la performance des indices actions. Dans ce contexte de volatilité encore marquée, le fonds AGILIS est en hausse de +0.27% sur le mois.
Certaines bonnes publications de résultats ont été très positivement saluées par les investisseurs. A l'image de CRITEO (+18.6%). Le leader mondial de la certification, BUREAU VERITAS (+12.1%) a enregistré une croissance organique de +9.2% au premier semestre et une marge d'exploitation en progression à 15%. D'autre part, SAINT GOBAIN (+9.4%), spécialiste des matériaux pour l'habitat et l'industrie, voit sa marge opérationnelle encore progresser et atteindre un nouveau record à 11.7% tirée notamment par les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et l'Asie Pacifique.
A l'inverse, les déceptions ont été lourdement sanctionné par les investisseurs. Le constructeur automobile STELLANTIS (-16.6%) a annoncé des résultats encore plus faibles qu'attendu pénalisés par une demande atone aux États-Unis et en Europe, par des niveaux de stocks élevés qui tirent les prix de vente vers le bas. Cependant leur situation financière reste très saine avec plus de 20Md€ de trésorerie et la valorisation reste particulièrement déprimée avec un PE 2025 de 4x et un rendement du Free Cash-Flow de 15%. LVMH (-8.49%) fait état de perspectives incertaines et des marges plus faibles.
Nous avons augmenté l'exposition aux actions autour de 60%.

Août
Les performances positives de marchés actions en août masquent un retour très marqué de la volatilité au cours du mois. La Banque Centrale américaine a enfin confirmé sa volonté de baisser ses taux directeurs en septembre compte tenu du retour de l'inflation sur ses niveaux cibles alors que les chiffres de l'emploi montrent un fléchissement tant sur les créations de postes que sur le taux de chômage en hausse depuis un an à 4.3%. L'ampleur du ralentissement économique aux Etats-Unis est aujourd'hui la question centrale pour les investisseurs : récession ou atterrissage en douceur ? Dans ce contexte volatile, le fonds AGILIS est en hausse de +0,97% sur le mois.
Nous avons augmenté l'exposition aux actions autour de 80% via des achats de Futures Nasdaq et la contribution à la performance a été de 0.6% sur le mois. Par ailleurs, le constructeur automobile italien Ferrari (+17.6%) a publié une nouvelle fois d'excellents résultats supérieurs aux attentes. Le groupe affiche une forte croissance tant sur ses ventes que sur son résultat d'exploitation et sa marge atteint un niveau record de 29.7%. CRITEO progresse de 6,50% grâce aux tendances favorables du marché de la publicité digitale.
En revanche, Intel continue de décevoir (-28,30%) en raison des prévisions pour le 2nd semestre en dessous des attentes et du plongeon de sa marge brute à 40%. Les difficultés continuent de s'accumuler et la reprise est de nouveau repoussée. De même, Alphabet pénalise la performance en dépit de la bonne résistance de l'activité moteur de recherche grâce à l'introduction de Gemini (Intelligence artificielle) dans l'ensemble de leurs applications.
Opmobility et Imerys pénalisent également la performance. Imerys annonce des prévisions inférieures pour le 2ème semestre aux anticipations des investisseurs en raison de la baisse des ventes de la JV TQC (The Quartz Corporation). Cette baisse est liée à la surproduction dans le photovoltaïque et au haut niveau de stocks.
Nous conservons l'exposition aux actions autour de 75%.

Septembre
La Fed a emboîté le pas de ses consœurs en baissant de 50 bp ses taux directeurs. Cette évolution s'explique par une inflation qui reflue et qui ne justifie plus de conserver une politique monétaire aussi restrictive. La situation économique aux Etats-Unis reste favorable avec un ralentissement modéré de la croissance alors que l'Europe continue de s'enfoncer sous le poids des économies allemande et française. L'Allemagne continue de pâtir du manque de reprise en Chine alors que la France est engluée dans ses difficultés économiques et politiques.
Sur la période, le fonds recule de 0,5% en raison des baisses de Stellantis, Criteo et Elis. Pour Stellantis, c'est la mauvaise situation commerciale aux Etats-Unis qui pénalise le groupe qui a conduit à réviser fortement en baisse les prévisions de marge opérationnelle pour les années 2024 et 2025. Le repli de Criteo s'explique par l'annonce du départ de Megan Clarken. La dynamique opérationnelle nous apparait toujours très bien orientée. Criteo est idéalement positionnée sur un marché porteur où la dynamique concurrentielle vient récemment d'évoluer en sa faveur avec le décommissionnement de PromoteIQ - la branche Retail Media de Microsoft - qui redirige ses clients annonceurs vers les solutions de Criteo. Quant à Elis, c'est l'annonce d'une acquisition aux Etats-Unis qui a provoqué ce recul en raison de sa taille et du prix. La discipline financière du groupe a été réitérée et le projet est depuis abandonné. Nous conservons ces 3 investissements en raison de leur valorisation attractive.
Nous sommes toujours investis et exposés aux actions autour de 80%.

Octobre
La performance des actifs risqués a été difficile au cours de ce mois d'octobre, les investisseurs se montrant plus prudents à l'approche de l'élection présidentielle américaine. Sur les marchés d'actions, l'attentisme et la prudence sont restés de mise malgré une croissance toujours résiliente aux Etats-Unis, en accélération à +2.8% au troisième trimestre, tirée par la demande intérieure et soutenue par un marché de l'emploi toujours solide et des publications de résultats plutôt bonnes. Les taux longs ont fortement remonté, les marchés obligataires intégrant une probabilité élevée de la victoire de Donald Trump et de la mise en place de son programme économique inflationniste. Dans ce contexte, la performance du fonds AGILIS est de -2,33% sur le mois.
Les investissements qui pénalisent la performance sont LVMH, Pernod Ricard et Criteo. La publication des résultats du leader mondial du luxe LVMH (-8.2%) a déçu les investisseurs en raison notamment de la faiblesse de la consommation chinoise et des hausses de prix pratiqués ces dernières années qui sont devenues insoutenables pour certains clients notamment issus de la classe moyenne émergente. De même, Pernod Ricard (-15,7%) souffre également de son exposition au marché chinois qui continue de peser sur leur croissance et de la perspective de l'élection américaine en cas de victoire de Donald TRUMP qui devrait accentuer les droits de douane. Par ailleurs, le spécialiste du "Retail media" CRITEO (-16.1%) a été injustement pénalisé par l'annonce du départ à la retraite de sa directrice générale. Nous conservons ces 3 positions.
Nous avons conservé une exposition aux actions autour de 70%.

Novembre
En novembre, la très nette victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine, a clarifié la situation et a confirmé le scénario économique à venir pour la première puissance mondiale. La poursuite d'une croissance forte est soutenue par la demande intérieure, par la prolongation des baisses d'impôts, par la dérèglementation de secteurs clés comme la finance et l'énergie sur fond de guerre commerciale avec le reste du monde. Ainsi, profitant d'une volatilité revenue sur ses points bas, les marchés d'actifs risqués américains ont largement surperformé. A l'inverse, les bourses européennes ont affiché des résultats mitigés pénalisés notamment par les crises politiques que traversent la France et l'Allemagne. Le fonds progresse de 1,5% sur le mois.
Une fois de plus, c'est l'exposition aux actions américaines qui contribue positivement à la performance. Nous retrouvons ainsi le Future Nasdaq, Criteo, ou encore Walt Disney. Inversement, Spie, Elis ou encore LVMH pénalisent la performance. La situation politique dégradée en France pèse sur la performance des marchés actions et LVMH souffrent de ses expositions chinoise et américaine dans un contexte de relance de guerre commerciale avec la réélection de Donald Trump.
Dans ce contexte, nous avons réduit l'exposition en dessous de 60% sur fond d'accentuation des tensions en Ukraine.

Décembre
En décembre, les investisseurs se sont montrés prudents dans un contexte plus incertain sur la dynamique de croissance en Europe et sur la trajectoire de l'inflation américaine. Ainsi les actifs risqués ont notamment souffert de la remontée des taux longs en Europe et aux Etats-Unis, alors même que les banques centrales ont continué d'assouplir leur politique monétaire. Cependant, les secteurs technologique et du luxe européens ont fortement rebondi sur le mois, soutenus par des valorisations attractives. Dans ce contexte, le fonds AGILIS s'apprécie de +1,13% sur le mois.
LVMH (+7.3%) a profité d'achats à bon compte de la part des investisseurs alors que le marché asiatique semble se stabiliser. Les autres principales contributions positives à la performance sont Alphabet (+12.0%), Quadient (+9,3%) ou encore Prada (+12,9%).
A l'inverse, Unibail est pénalisée (-6,2%), impactée négativement par la remontée des taux d'intérêt. On retrouve également, Intel (-16,6%) qui baisse sur fond de durcissement des relations sino-américaines.
Nous avons renforcé les investissements Edenred et Unibail, profitant ainsi des valorisations attractives. Notre exposition aux actions est restée stable autour de 60%.

Utilisation des instruments financiers dérivés

Le fonds utilise des produits dérivés simples sur actions et des Futures sur indice. Le risque global du fonds est au maximum de 100%. Les dépôts de garantie sont placés en cash sur un compte chez le compensateur et visent à couvrir les appels de marges quotidiens.

Objectif et Perspectives

En 2025, la mise en œuvre de la politique économique de la nouvelle administration sera a surveillé, en particulier sur le sujet clé des barrières douanières qui pourraient avoir un impact important sur le commerce mondial et sur l'inflation américaine. Dans l'intervalle, en Zone Euro, l'urgence sera au redémarrage plus robuste de la consommation des ménages. L'éventualité d'un accord de paix en Ukraine pourrait également tirer le Vieux Continent du marasme. Enfin, en Chine, un plan de relance et des nouveaux objectifs économiques seront dévoilés à l'issue de la troisième session annuelle de la 14ème Assemblée Populaire Nationale qui débutera le 5 mars.

Certains facteurs défavorables comme les tensions géopolitiques ou l'accroissement des endettements publics sont à surveiller, tout comme l'intensification des tensions commerciales et du protectionnisme qui pourraient perturber le commerce mondial, un puissant moteur de croissance. Ainsi, il importera de garder cette année une allocation sélective et bien diversifiée afin d'optimiser le rendement et le risque du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE 1.75% 25-11-24		10 000 000,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	5 964 282,74	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-25		4 897 750,00
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	2 800 000,00	1 304 860,60
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-11-25		3 927 831,69
ALTAUX SELECTION C		1 953 180,00
RCI BANQUE 2.0% 11-07-24 EMTN		1 500 000,00
SIKA AG-REG		1 112 561,99
META PLATFORMS INC-CLASS A		1 093 759,71
GALILEO MIDCAP PART C	1 060 630,00	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 756 706,86
o Change à terme :
o Future : 4 756 706,86
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCÉDURE DE CHOIX DES INTERMÉDIAIRES
OTEA Capital a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs.
Les principaux critères pour la sélection et l'évaluation des intermédiaires sont l'accès à la recherche, le coût de l'intermédiation, la qualité de l'exécution, la qualité du traitement administratif, et la notoriété.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE
Le programme de contrôle réalisé au cours de l'exercice 2024 n'a décelé aucun dysfonctionnement grave nécessitant d'action immédiate.

Les quelques recommandations émises lors des contrôles de deuxième niveau ont toutes été appliquées.
Conformément à l'article 313-2 du RG AMF, pour que le dispositif de contrôle soit « efficace » et « effectué de manière indépendante », la SGP doit prendre en compte et appliquer le plus grand nombre des recommandations émises à partir du moment où elle les accepte, ce qui a été le cas sur l'exercice 2024.

POLITIQUE RELATIVE AU SUIVI DES CONTROVERSES
Le suivi des controverses se fait sur la base des informations fournies par MSCI. Ces informations sont complétées par une veille permanente de la presse générale et spécialisée pour l'ensemble des entreprises des portefeuilles qui est réalisée par l'équipe de gestion. En cas d'émergence d'une controverse grave nouvelle pour une entreprise d'un des portefeuilles gérés, l'équipe de gestion contacte si possible la société concernée et recueille le maximum d'informations supplémentaires sur les faits. Si après analyse la controverse apparaît comme étant sévère voire très sévère ou suscite un doute, alors nous mobilisons un comité de gestion des risques qui décidera du maintien ou non de l'investissement dans les portefeuilles concernés. Dans ce cadre-là, Le rythme de cession d'un titre tiendra compte de sa liquidité et des conditions de marchés

POLITIQUE DE VOTE / ENGAGEMENT ACTIONNARIAL
Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés financiers (AMF), Otea Capital présente dans ce document la politique qu'elle entend exercer pour l'utilisation des droits de vote attachés aux titres des OPCVM qu'elle gère. A la date de la présente version, les OPCVM gérés par Otea Capital susceptibles de détenir des titres auxquels sont rattachés des droits de vote sont les suivants :

- Agilis
- Agora Actions Europe
- Galileo Midcap
- Sillage

La prise de connaissance des assemblées se fait au travers de l'information donnée par ISS (via CACEIS). OTEA Capital suit les recommandations émises par ISS. En 2024, le taux de votes aux assemblés s'est élevé à 90,6%.

SOUTIEN / SIGNATAIRE D'INITIATIVES : UNPRI
Otea Capital est signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) depuis octobre 2021, lancés par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du PNUE et le Pacte Mondial de l'ONU. Ils se caractérisent par un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE
Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Otea Capital est une société de gestion entrepreneuriale dont la philosophie d'investissement repose sur des principes de long terme et une analyse approfondie des entreprises. Cela nous a donc semblé être dans la continuité de notre développement que de mettre en place une intégration des critères ESG dans notre processus alors que nous sommes convaincus de l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Otea Capital intègre l'analyse ESG dans ses activités de gestion et la prise en compte de critères ESG dans tous ses fonds (à l'exception de Galileo Midcap). Prendre en compte les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), dans le processus de gestion, permet d'améliorer la connaissance des sociétés en regardant au-delà des chiffres : politique de ressources humaines, formation des collaborateurs, conditions de travail, relations avec les clients, traitement et relations avec les fournisseurs, l'impact sur l'environnement, la biodiversité, la pollution, connaissance des nouvelles règlementations, détection des opportunités de développement, meilleure anticipation des risques. Nous pensons donc que l'analyse des critères ESG aide à mieux évaluer l'entreprise et à mieux mesurer le risque des investissements ainsi que les opportunités.

Notre démarche repose sur une politique d'exclusion, puis une intégration ESG via notre modèle de notation interne. Toute société investie dans les fonds actions SFDR 8 passe au crible de notre modèle d'analyse ESG interne. Dans notre approche ESG, nous tenons à associer l'expertise extra-financière aux analyses stratégique, économique et financière, afin d'assurer une vision aussi complète que possible des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Concrètement, les gérants engagent un dialogue sur les sujets ESG : lors de leurs rencontres avec les dirigeants, en amont des Assemblées Générales, lorsque des points d'amélioration ont été identifiés. Un rapport est publié annuellement, qui détaille les sujets sur lesquels un suivi a été mis en place et les progrès réalisés (rapport PRI). Otea Capital fait partie signataires des PRI en France depuis octobre 2021.

Le Fonds AGILIS sélectionne ses investissements en combinant analyse financière et analyse extra financière. Cette dernière repose sur l'utilisation d'outils internes et externes.

Notre approche repose sur l'application de filtres d'exclusion et de l'intégration de critères ESG selon une approche « best effort » et selon un modèle propriétaire.

Nous appliquons les exclusions suivantes :

- entreprises impliquées dans le développement, la production, la maintenance, l'utilisation, la distribution, le stockage, le transport et la vente de bombes à sous-munitions et de mines anti-personnel et de leurs composants clés ;
- entreprises impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, l'alcool, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon thermique.
- sociétés impliquées dans des controverses graves (définies par la nature et l'ampleur de l'impact).

Analyse ESG / Notation

Le choix des 20 indicateurs retenus relève de l'intérêt intrinsèque de chaque critère, mais aussi de la fréquence de divulgation de ces informations par les sociétés de notre univers investissement.

Pilier Environnement (5 indicateurs)

- ✓ Politique de changement climatique / identification des risques liés à l'environnement
- ✓ Emissions de GES
- ✓ Consommation d'énergie
- ✓ Gestion eau
- ✓ Gestion des déchets

Pilier Social et Sociétal (7 indicateurs)

- ✓ Chaîne d'approvisionnement / fournisseurs
- ✓ Turnover
- ✓ Diversité homme/femme au sein de l'effectif
- ✓ Représentation des femmes au sein de fonctions de direction
- ✓ Taux d'accident
- ✓ Politique de santé et de sécurité
- ✓ Politique de formation des salariés

Pilier Gouvernance (8 indicateurs)

- ✓ UN Global Compact Signatory
- ✓ Légitimité / expérience dans le métier de l'équipe dirigeante
- ✓ Diversité homme/femme du comité exécutif
- ✓ Stabilité équipe dirigeante à 5 ans ou bon plan de succession
- ✓ Niveau d'indépendance du conseil d'administration
- ✓ Fonction séparée entre président et DG
- ✓ Politique de rémunération de l'équipe dirigeante (alignement des intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires et transparence des critères de rémunération)
- ✓ Droit des actionnaires

Nous avons fait le choix de surpondérer le critère de gouvernance (à hauteur de 50% de la note) et de pondérer les critères S et G pour 25% chacun, compte tenu de l'importance de la qualité des structures de direction dans les entreprises, ce qui est particulièrement vrai pour les petites et moyennes sociétés. Une note est ainsi élaborée sur chacun des trois critères (E, S et G).

Nous avons retenu une approche de « best effort », ce qui nous permet de sélectionner des sociétés ayant les meilleures pratiques ESG dans chaque secteur mais de prendre aussi en compte les entreprises performantes dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

Notation « best effort » : permet d'identifier les sociétés qui, par leurs actions, sont dans une démarche d'amélioration significative en termes de respect du développement durable. La note est donc calculée sur la base de l'évolution de la note ESG sur une période de 5 ans. Nous vérifions que l'accélération est réelle dans la durée, avec un point d'étape chaque année. Nous avons ainsi privilégié une approche dynamique, appréciant l'amélioration de la démarche d'une société donnée dans le temps ; ce progrès nous apparaît comme une source de création de valeur pour l'actionnaire.

Nous recueillons les informations dans les données publiques publiées par les sociétés ou par un dialogue avec elles (rencontres fréquentes avec les sociétés tout au long de l'année), auxquelles nous ajoutons les mesures fournies par la base Bloomberg et Sustainalytics sont agrégées dans notre grille de référentiel. Les résultats obtenus pour chaque indicateur font ressortir un score et permettent un classement de la société. Les notations sont mises à jour dans un délai de 12 mois ou de manière plus ponctuelle en cas d'information mettant en cause la notation actuelle.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

Le Fonds AGILIS promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/12/2024, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 17,44 sur une échelle de 0 à 100 contre 18,99 en 2023 (source Morningstar).

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion www.otea-capital.com

La prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC couvre 98% des actifs du fonds.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :
1) une baisse des revenus ;
2) des coûts plus élevés ;
3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ;
4) coût du capital plus élevé ; et
5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation moyenne pondérée des facteurs E, S et G en utilisant le référentiel de notation extra-financière de nos partenaires ESG et/ou celui notre analyse extra-financière interne.
La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs se trouve dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Investissements en OPC
Les OPC sélectionnés en sus des titres vifs relèvent, dans leur majorité, d'un processus ESG au moins équivalent à celui décrit pour les titres vifs.
De plus, pour les OPC gérés par des sociétés de gestion externes, OTEA Capital prend connaissance de leurs processus d'intégration ESG et sélectionne principalement des fonds relevant d'une intégration ESG au moins équivalente à celle décrite pour les titres vifs ou promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 dit "Règlement Disclosure".

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « *Do No Significant Harm* »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%. La prise en compte de l'alignement des activités des entreprises est effectuée de manière qualitative dans le processus d'analyse interne en fonction des données publiées par les entreprises elles-mêmes ainsi que celles mises à disposition par nos fournisseurs de données ESG.

En vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Article 8 – au titre du SFDR
Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION
La politique de rémunération des collaborateurs d'OTEA Capital est élaborée et tenue à jour par ses deux dirigeants. Elle concerne tous les collaborateurs et couvre l'ensemble des rémunérations. Elle respecte les principes auxquels OTEA Capital est soumis au titre des agréments reçus. OTEA Capital se place sous le principe de proportionnalité en prenant en compte la taille de la société, son organisation interne ainsi que la nature et la complexité de ses activités. Elle n'encourage pas à la prise de risque.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel sur l'exercice 2024 :

Le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables et les indemnités de fin de contrat) versées par OTEA Capital à l'ensemble de son personnel (soit 9 personnes bénéficiaires en 2024) s'est élevé à 1 239,8 K€(coût société).

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la société de gestion :

OTEA Capital
25 rue Quentin Bauchart
75008 PARIS
Tél : +33 (0)9 73 87 02 73
www.otea-capital.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

AGILIS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OTEA CAPITAL
58, rue Pierre Charron
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AGILIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

-Le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

-Le point exposé dans la note « *Titres de créances et instruments du marché monétaire* » des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels, concernant les modalités de valorisation de lignes d'obligations représentant 2.56 % de l'actif net. Cette note précise qu'en l'absence de prix de transactions observables ou de contributions de prix observables sur des bases de données financières, ces titres sont valorisés sur la base d'un prix contribué par un prestataire financier unique, ou sur la base d'une estimation de la société de gestion. Elle rappelle également l'écart qui pourrait exister entre la valeur retenue à l'actif et le prix auquel serait effectivement réalisée les cessions si une part importante de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élev :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.06.27 17:35:26 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**33 752 682,16**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 752 682,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	**10 631,48**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 631,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**27 155 993,57**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 155 993,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**2 663 805,00**
OPCVM	2 663 805,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**46 951,45**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**63 630 063,66**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**391 565,59**
Comptes financiers	**5 910 409,97**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**6 301 975,56**
Total de l'actif I+II	**69 932 039,22**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	65 660 825,91
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 898 566,54
Capitaux propres I	**68 559 392,45**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**68 559 392,45**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**46 951,45**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**46 951,45**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	284 941,95
Concours bancaires	1 040 753,37
Sous-total autres passifs IV	**1 325 695,32**
Total Passifs : I+II+III+IV	**69 932 039,22**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	941 984,08
Produits sur obligations	1 192 715,71
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	165 976,05
Sous-total produits sur opérations financières	**2 300 675,84**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-72 767,63
Sous-total charges sur opérations financières	**-72 767,63**
Total revenus financiers nets (A)	**2 227 908,21**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 169 274,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 169 274,55**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 058 633,66**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-178 230,66**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**880 403,00**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 623 233,95
Frais de transactions externes et frais de cession	-74 591,61
Frais de recherche	-456,50
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**3 548 185,84**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-140 943,63**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**3 407 242,21**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 259 206,07
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	38 828,60
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-1 220 377,47**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-168 701,20**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 389 078,67**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 898 566,54**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif est, au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection de titres discrétionnaire, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 5%, 5,5%, 6% ou 6,2% par an respectivement pour les parts R, R1, I ou C, sur
la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés actions et taux.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**61 674 930,45**	**62 698 678,96**	**44 673 743,80**	**81 606 474,50**	**68 559 392,45**
Part AGILIS C en EUR					
Actif net	35 542 724,38	38 663 487,42	26 871 530,95	21 958 283,04	16 460 099,40
Nombre de titres	221 111,9991	224 888,5751	184 618,3783	131 283,4697	94 060,7893
Valeur liquidative unitaire	160,74	171,92	145,55	167,25	174,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,69	0,93	-1,65	-0,51	8,68
Capitalisation unitaire sur revenu	0,83	0,81	1,16	1,74	2,61
Part AGILIS I en EUR					
Actif net				42 623 918,33	37 259 240,90
Nombre de titres				413 645,0744	345 210,8281
Valeur liquidative unitaire				103,04	107,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				1,96	5,35
Capitalisation unitaire sur revenu				-0,70	1,70
Part AGILIS R en EUR					
Actif net	26 132 206,07	24 035 191,54	17 802 212,85	17 024 273,13	14 829 976,82
Nombre de titres	144 703,3661	125 647,6420	111 248,7411	93 695,0483	78 957,5368
Valeur liquidative unitaire	180,59	191,29	160,02	181,69	187,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,06	1,01	-1,82	-0,58	9,36
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,03	-1,46	-0,75	-0,17	0,57
Part AGILIS R1 en EUR					
Actif net					10 075,33
Nombre de titres					100,0000
Valeur liquidative unitaire					100,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					5,63
Capitalisation unitaire sur revenu					0,86

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

OTEA Capital délègue le calcul de la valeur liquidative du FCP AGILIS, qui sera calculée par le valorisateur chaque jour ou la veille en cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France. OTEA Capital conserve la responsabilité du calcul de la valeur liquidative.

Méthodes d'évaluation et modalités pratiques

Sauf précisé, tous les instruments sont valorisés sur la base du jour de la valeur liquidative, heure de Paris.

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé sont évaluées au cours de clôture.
Les actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sur la base de cours disponibles auprès de contributeurs, ou à défaut sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

Actions et Parts d'OPC ou fonds d'investissement

Les actions ou parts d'OPC ou fonds d'investissement sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue (officielle ou estimée).

ETF/Trackers

Les ETF/Trackers sont évalués au cours de clôture.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations, valeurs assimilées, et les obligations convertibles, sont évaluées au dernier cours coté mid à l'exception des lignes suivantes :

Les obligations FR0013301074 AKUO ENERGY SAS 4.5%, FR001400B140 TOUAX 6.7% et FR00140038F0 FONCIERE ATLAND représentant respectivement 0.46 %, 0,29 % et 1.08 % de l'actif net du fonds sont valorisés à partir de contributions communiquées par des prestataires financiers uniques.

D'autre part, compte tenu de la dégradation de la situation de l'émetteur, les titres FR0013479722 FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6% représentant 0.73% de l'actif net du fonds au 31 décembre 2024 sont valorisés à un prix de 20 % à partir d'une analyse faite par la société de gestion basée sur des données communiquées par un prestataire financier. Les derniers prix contribués sur ces titres sont dans une fourchette comprise entre 1 % et 10 %. Ces titres étaient précédemment valorisés à partir d'une contribution de prix communiquée par un prestataire financier.

En l'absence de prix de transactions observables ou de multiples contributions de prix observables sur des bases de données financières, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les titres de créances négociables sont évalués selon les méthodes suivantes :

- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois et dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 3 mois sont évalués au dernier cours connu reçu de contributeurs.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois, mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois, sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

Les titres de créances pour lesquels un cours n'est pas disponible auprès de contributeurs sont évalués sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque émetteur ou de liquidité.

Le détail des contributeurs de cours sélectionnés est précisé dans un « Pricing Sheet Agreement » défini entre le valorisateur et la Société de Gestion.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes et conditionnels (hors contrats sur devises) sont valorisés au cours de compensation. Les contrats à terme fermes et conditionnels sur devises sont valorisés au cours de 17h00.

Swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
Toutefois, en cas d'échange financier adossé, l'ensemble, composé du titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, fait l'objet d'une évaluation globale.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la valorisation sont évalués au cours de 17h00.

Change à Terme

Les contrats sont évalués au cours de 17h00.

Dépôts

Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur contractuelle.
En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts sont évalués à leur valeur contractuelle.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés prorata temporis.
Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés prorata temporis.
Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.
Les titres empruntés ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés sont évalués à la valeur de marché des titres concernés majorée de la rémunération calculée prorata temporis.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (service de réception et de transmission d'ordres, service d'exécution d'ordres, services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie Frais du DICI.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique aux dits commercialisateurs vis-à-vis de CACEIS BANK. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnées ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS BANK.

	FRAIS FACTURES à l'OPCVM	ASSIETTE	TAUX BAREME
1&2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts R : 2.50% TTC Taux maximum Parts R1 : 2.00% TTC Taux maximum Parts C : 1,30% TTC Taux maximum Parts I : 1,50% TTC Taux maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.50% TTC Taux maximum
4	Commissions de mouvements	Prélèvement sur chaque transaction	
	Société de gestion		Néant
	Dépositaire		5€ (France, Belgique, Pays-Bas) 10€ (Clearstream / Euroclear Bank) 15 € (valeurs étrangères : Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse, Espagne, Italie, Irlande, Portugal, Suède, Finlande, Norvège, GB, USA, Japon, Canada)
5	Commission de surperformance	Actif net	20%TTC de la surperformance du FCP au-dessus de 5% (part R), de 5,5% (part R1), de 6% (part I) ou 6,2% (part C) Avec « High Water Mark »

Frais de performance

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :
La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Indicateur de référence et proportion :
L'indicateur est : pour les parts R la référence absolue de 5,00 % annualisés, pour les parts R1 la référence absolue de 5,50 % annualisés, pour les parts I, la référence absolue est de 6,00% annualisés et pour les parts C la référence absolue de 6,20% annualisés.
La commission de surperformance correspond à 20% TTC de la surperformance de la part par rapport à l'indicateur.

Méthode de calcul
Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date.
Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence
Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. Une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AGILIS R1	Capitalisation	Capitalisation
Part AGILIS I	Capitalisation	Capitalisation
Part AGILIS C	Capitalisation	Capitalisation
Part AGILIS R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**81 606 474,50**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	14 578 397,66
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-31 011 921,74
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 058 633,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 548 185,84
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 220 377,47
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**68 559 392,45**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AGILIS C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 050,0000	350 691,00
Parts rachetées durant l'exercice	-39 272,6804	-6 782 684,77
Solde net des souscriptions/rachats	-37 222,6804	-6 431 993,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	94 060,7893	
Part AGILIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	132 608,1459	14 152 431,96
Parts rachetées durant l'exercice	-201 042,3922	-21 423 812,88
Solde net des souscriptions/rachats	-68 434,2463	-7 271 380,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	345 210,8281	
Part AGILIS R		
Parts souscrites durant l'exercice	354,1397	65 274,70
Parts rachetées durant l'exercice	-15 091,6512	-2 805 424,09
Solde net des souscriptions/rachats	-14 737,5115	-2 740 149,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	78 957,5368	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AGILIS R1		
Parts souscrites durant l'exercice	100,0000	10 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	100,0000	10 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	100,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AGILIS C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AGILIS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AGILIS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AGILIS R1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AGILIS C FR0011033943	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 460 099,40	94 060,7893	174,99
AGILIS I FR001400H8R3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	37 259 240,90	345 210,8281	107,93
AGILIS R FR0010706747	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 829 976,82	78 957,5368	187,82
AGILIS R1 FR001400OFB7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 075,33	100,0000	100,75

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ETATS-UNIS	ALLEMAGNE	ITALIE	PAYS-BAS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	33 752,68	25 126,86	4 665,06	2 175,00	1 156,26	629,50
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	4 756,71	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**38 509,39**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ESPAGNE	10,63	10,63			10,63	
Total	**10,63**	**10,63**			**10,63**	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	27 155,99	26 141,41	1 014,58		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 910,41				5 910,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-1 040,75				-1 040,75
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**26 141,41**	**1 014,58**		**4 869,66**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	5 039,19	10 990,64	3 551,51	6 256,53	1 318,12		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 910,41						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-1 040,75						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**9 908,85**	**10 990,64**	**3 551,51**	**6 256,53**	**1 318,12**		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 HKD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	6 193,21	537,66			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	252,47				
Comptes financiers		13,94	0,52		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-1 040,75				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**5 404,93**	**551,60**	**0,52**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			10,63
Obligations et valeurs assimilées	22 476,07	1 616,60	3 063,33
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**22 476,07**	**1 616,60**	**3 073,96**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	16 486,83
	Dépôts de garantie en espèces	375 078,76
Total des créances		**391 565,59**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	99 481,77
	Frais de gestion variable	185 460,18
Total des dettes		**284 941,95**
Total des créances et des dettes		**106 623,64**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AGILIS C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	258 688,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AGILIS I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	618 626,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	-231 791,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,56
Frais de gestion variables acquis	123 972,68
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AGILIS R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	399 612,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AGILIS R1	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	165,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 663 805,00
	FR0013482395	GALILEO MIDCAP PART C	2 090 760,00
	FR0013300092	SILLAGE part C	573 045,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**2 663 805,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**880 403,00**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**880 403,00**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**880 403,00**

Part AGILIS C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**245 911,92**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**245 911,92**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**245 911,92**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	245 911,92
Total	**245 911,92**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AGILIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**588 746,69**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**588 746,69**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**588 746,69**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	588 746,69
Total	**588 746,69**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AGILIS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**45 658,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**45 658,14**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**45 658,14**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	45 658,14
Total	**45 658,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AGILIS R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**86,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**86,25**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**86,25**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	86,25
Total	**86,25**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 407 242,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 407 242,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 407 242,21**

Part AGILIS C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**817 303,98**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**817 303,98**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**817 303,98**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	817 303,98
Total	**817 303,98**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AGILIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 850 248,27**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 850 248,27**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 850 248,27**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 850 248,27
Total	**1 850 248,27**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AGILIS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**739 126,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**739 126,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**739 126,19**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	739 126,19
Total	**739 126,19**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AGILIS R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**563,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**563,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**563,77**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	563,77
Total	**563,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**33 752 682,16**	**49,22**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**33 752 682,16**	**49,22**
Automobiles			**1 705 500,00**	**2,49**
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	20 000	1 076 000,00	1,57
STELLANTIS NV	EUR	50 000	629 500,00	0,92
Biens de consommation durables			**875 000,00**	**1,28**
SEB SA	EUR	10 000	875 000,00	1,28
Boissons			**1 985 400,00**	**2,90**
PERNOD RICARD	EUR	15 000	1 635 000,00	2,39
REMY COINTREAU	EUR	6 000	350 400,00	0,51
Composants automobiles			**1 120 100,00**	**1,63**
FERRARI NV	EUR	1 500	618 600,00	0,90
OPMOBILITY	EUR	50 000	501 500,00	0,73
Construction et ingénierie			**1 652 200,00**	**2,41**
SPIE SA	EUR	55 000	1 652 200,00	2,41
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 528 150,65**	**2,23**
CRITEO SA-SPON ADR	USD	40 000	1 528 150,65	2,23
Equipements et fournitures médicaux			**1 201 150,00**	**1,75**
BIOMERIEUX	EUR	2 500	258 750,00	0,38
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 000	942 400,00	1,37
FPI de détail			**1 745 280,00**	**2,55**
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	24 000	1 745 280,00	2,55
Logiciels			**2 881 710,35**	**4,20**
BOUYGUES SA	EUR	10 000	285 400,00	0,42
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	25 000	837 500,00	1,22
MICROSOFT CORP	USD	3 000	1 221 149,20	1,78
PRADA S.P.A.	HKD	71 900	537 661,15	0,78
Médias et services interactifs			**1 279 671,66**	**1,87**
ALPHABET INC-CL A	USD	7 000	1 279 671,66	1,87
Ordinateurs et périphériques			**1 944 904,59**	**2,84**
APPLE INC	USD	3 000	725 504,59	1,06
QUADIENT SA	EUR	65 000	1 219 400,00	1,78
Produits chimiques			**1 128 000,00**	**1,65**
IMERYS SA	EUR	40 000	1 128 000,00	1,65
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 142 500,00**	**3,13**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	25 000	2 142 500,00	3,13
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**1 389 439,40**	**2,03**
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	35 000	1 099 000,00	1,61
INTEL CORP	USD	15 000	290 439,40	0,42

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			**1 512 000,00**	**2,21**
ELIS SA	EUR	80 000	1 512 000,00	2,21
Services aux professionnels			**2 053 800,00**	**3,00**
BUREAU VERITAS SA	EUR	70 000	2 053 800,00	3,00
Services clientèle divers			**1 587 500,00**	**2,32**
EDENRED	EUR	50 000	1 587 500,00	2,32
Services de télécommunication diversifiés			**1 059 080,00**	**1,54**
ORANGE	EUR	110 000	1 059 080,00	1,54
Services liés aux technologies de l'information			**300 820,86**	**0,44**
TERADATA CORP	USD	10 000	300 820,86	0,44
Textiles, habillement et produits de luxe			**3 813 000,00**	**5,51**
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	6 000	3 813 000,00	5,51
Vente par correspondance			**847 474,65**	**1,24**
AMAZON.COM INC	USD	4 000	847 474,65	1,24
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**10 631,48**	**0,02**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**10 631,48**	**0,02**
Equipement et services pour l'énergie			**10 631,48**	**0,02**
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	4 174,12	10 598,09	0,02
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24 DEFAULT	EUR	4 174,12	33,39	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**27 155 993,57**	**39,61**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**27 155 993,57**	**39,61**
Assurance			**502 919,52**	**0,73**
GROUPAMA 3.375% 24-09-28	EUR	500 000	502 919,52	0,73
Automobiles			**504 887,15**	**0,74**
GM 1.694 03/26/25	EUR	500 000	504 887,15	0,74
Banques commerciales			**6 158 528,61**	**8,98**
BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN	EUR	500 000	505 706,90	0,74
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	200 000	203 851,98	0,30
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	1 000 000	1 002 439,04	1,46
BPCE ZCP 25-06-26	EUR	300 000	447 928,50	0,65
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 000 923,70	1,46
CA 3.0% 02-02-25	EUR	500 000	502 292,17	0,73
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	300 000	296 569,53	0,43
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	1 000 000	1 007 830,68	1,47
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 1.5% 08-03-26	EUR	426 000	430 306,80	0,63
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	769 000	760 679,31	1,11
Boissons			**501 483,87**	**0,73**
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	500 000	501 483,87	0,73
Compagnies aériennes			**508 482,50**	**0,74**
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.0% 29-05-26	EUR	500 000	508 482,50	0,74

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Crédit à la consommation			**500 000,00**	**0,73**
FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6.0% 30-01-25	EUR	2 500 000	500 000,00	0,73
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**400 109,51**	**0,58**
CARREFOUR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	400 000	400 109,51	0,58
Distribution spécialisée			**784 096,00**	**1,14**
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	800 000	784 096,00	1,14
Hôtels, restaurants et loisirs			**498 873,77**	**0,73**
SODEXO 0.75% 27-04-25	EUR	500 000	498 873,77	0,73
Infrastructure de transports			**195 888,63**	**0,29**
TOUAX 6.7% 28-06-27 EMTN	EUR	200 000	195 888,63	0,29
Marchés de capitaux			**1 014 577,00**	**1,48**
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+2.25% 10-09-25	EUR	1 000 000	1 014 577,00	1,48
Pétrole et gaz			**313 522,00**	**0,46**
AKUO ENERGY SAS 7.5% 21-11-29	EUR	300 000	313 522,00	0,46
Produits pharmaceutiques			**501 673,75**	**0,73**
DUFRY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	500 000	501 673,75	0,73
Services aux collectivités			**6 471 575,89**	**9,44**
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	EUR	6 000 000	5 970 418,77	8,71
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.0% 03-04-25	EUR	500 000	501 157,12	0,73
Services aux entreprises			**500 989,62**	**0,73**
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	500 000	500 989,62	0,73
Services aux professionnels			**806 396,89**	**1,18**
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	500 000	509 218,16	0,75
BURE VERI 2.0% 07-09-26	EUR	300 000	297 178,73	0,43
Services de télécommunication diversifiés			**100 351,37**	**0,15**
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	100 000	100 351,37	0,15
Services financiers diversifiés			**5 655 535,78**	**8,25**
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 07-03-25	EUR	500 000	497 313,87	0,73
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-07-25	EUR	500 000	496 181,58	0,72
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.125% 12-09-26	EUR	500 000	495 484,38	0,72
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	1 000 000	1 007 143,15	1,47
HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 1.5% 06-04-25	EUR	800 000	805 634,47	1,18
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.4% 13-04-25	EUR	500 000	512 969,97	0,75
TYCO INTL GROUP 1.375% 25-02-25	EUR	1 304 000	1 313 798,10	1,91
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	500 000	527 010,26	0,77
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			**740 124,00**	**1,08**
FONCIERE ATLAND 4.95% 29-04-26	EUR	700 000	740 124,00	1,08
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**495 977,71**	**0,72**
UNIBAIL RODAMCO SE 1.125% 15-09-25	EUR	500 000	495 977,71	0,72

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**2 663 805,00**	**3,89**
OPCVM			**2 663 805,00**	**3,89**
Gestion collective			**2 663 805,00**	**3,89**
GALILEO MIDCAP PART C	EUR	14 000	2 090 760,00	3,05
SILLAGE part C	EUR	6 900	573 045,00	0,84
Total			**63 583 112,21**	**92,74**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	20		-5 950,00	1 476 900,00
NASDAQ 100 E- 0325	8		-41 001,45	3 279 806,86
Sous-total 1.			**-46 951,45**	**4 756 706,86**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			**-46 951,45**	**4 756 706,86**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	63 583 112,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-46 951,45
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 348 927,01
Autres passifs (-)	-1 325 695,32
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**68 559 392,45**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AGILIS C	EUR	94 060,7893	174,99
Part AGILIS I	EUR	345 210,8281	107,93
Part AGILIS R	EUR	78 957,5368	187,82
Part AGILIS R1	EUR	100,0000	100,75

AGILIS

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**73 922 634,99**	**43 113 888,41**
Actions et valeurs assimilées	**35 616 411,81**	**32 235 579,81**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 616 411,81	32 235 579,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**34 921 620,26**	**7 455 671,65**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 921 620,26	7 455 671,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**3 357 445,00**	**3 232 540,08**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 357 445,00	3 232 540,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**27 157,92**	**190 096,87**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 157,92	190 096,87
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**837 053,17**	**614 399,63**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	837 053,17	614 399,63
COMPTES FINANCIERS	**9 652 014,43**	**4 262 783,73**
Liquidités	9 652 014,43	4 262 783,73
TOTAL DE L'ACTIF	**84 411 702,59**	**47 991 071,77**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 995 950,92	45 050 312,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	691 386,75	-508 664,88
Résultat de l'exercice (a,b)	-80 863,17	132 096,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**81 606 474,50**	**44 673 743,80**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**134 717,92**	**216 196,87**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	134 717,92	216 196,87
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	134 717,92	216 196,87
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**745 830,44**	**72 714,27**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	745 830,44	72 714,27
COMPTES FINANCIERS	**1 924 679,73**	**3 028 416,83**
Concours bancaires courants	1 924 679,73	3 028 416,83
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**84 411 702,59**	**47 991 071,77**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	3 406 500,00
Options		
LVMH 02/2024 CALL 740	738 001,60	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJES BANKS 0323	0,00	649 687,50
NQ USA NASDAQ 0323	0,00	3 924 530,33
NQ USA NASDAQ 0324	2 465 722,17	0,00
Options		
PUBLICIS GROUPE SA 01/2023 PUT 57	0,00	218 116,80
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 54	80 973,20	0,00
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 58	128 486,40	0,00
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 60	159 938,80	0,00
PERNOD-RICARD 01/2024 PUT 155	389 790,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	151 333,72	9 041,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	713 099,03	740 019,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées	316 095,98	360 771,27
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**1 180 528,73**	**1 109 832,35**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	76 547,22	73 226,77
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**76 547,22**	**73 226,77**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 103 981,51**	**1 036 605,58**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 177 634,90	894 449,83
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-73 653,39**	**142 155,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 209,78	-10 059,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-80 863,17**	**132 096,30**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
OTEA Capital délègue le calcul de la valeur liquidative du FCP AGILIS, qui sera calculée par le valorisateur chaque jour ou la veille en cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France. OTEA Capital conserve la responsabilité du calcul de la valeur liquidative.

Méthodes d'évaluation et modalités pratiques

Sauf précisé, tous les instruments sont valorisés sur la base du jour de la valeur liquidative, heure de Paris.

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé sont évaluées au cours de clôture.
Les actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sur la base de cours disponibles auprès de contributeurs, ou à défaut sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

Actions et Parts d'OPC ou fonds d'investissement

Les actions ou parts d'OPC ou fonds d'investissement sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue (officielle ou estimée).

ETF/Trackers

Les ETF/Trackers sont évalués au cours de clôture.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations, valeurs assimilées, et les obligations convertibles, sont évaluées au dernier cours coté mid à l'exception des lignes suivantes :

Les obligations FR0013430725 CLARANOVA 6%, FR0013301074 AKUO ENERGY SAS 4.5%, FR001400B140 TOUAX 6.7% et FR00140038F0 FONCIERE ATLAND représentant respectivement 1.92 %, 0,34 %, 0.24% et 0.83 % de l'actif net du fonds sont valorisés à partir de contributions communiquées par des prestataires financiers uniques.

D'autre part, compte tenu de la dégradation de la situation de l'émetteur, les titres FR0013479722 FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6% représentant 0.61 % de l'actif net du fonds au 29 décembre 2023 sont valorisés à un prix de 20 % à partir d'une analyse faite par la société de gestion basée sur des

données communiquées par un prestataire financier. Les derniers prix contribués sur ces titres sont dans une fourchette comprise entre 15 % et 20 %. Ces titres étaient précédemment valorisés à partir d'une contribution de prix communiquée par un prestataire financier.

En l'absence de prix de transactions observables ou de multiples contributions de prix observables sur des bases de données financières, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les titres de créances négociables sont évalués selon les méthodes suivantes :

- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois et dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 3 mois sont évalués au dernier cours connu reçu de contributeurs.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois, mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois, sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en linéarisant, sur la durée de vie résiduelle, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

Les titres de créances pour lesquels un cours n'est pas disponible auprès de contributeurs sont évalués sur la base d'une modélisation effectuée par la Société de Gestion.

En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque émetteur ou de liquidité.

Le détail des contributeurs de cours sélectionnés est précisé dans un « Pricing Sheet Agreement » défini entre le valorisateur et la Société de Gestion.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes et conditionnels (hors contrats sur devises) sont valorisés au cours de compensation. Les contrats à terme fermes et conditionnels sur devises sont valorisés au cours de 17h00.

Swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
Toutefois, en cas d'échange financier adossé, l'ensemble, composé du titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, fait l'objet d'une évaluation globale.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la valorisation sont évalués au cours de 17h00.

Change à Terme

Les contrats sont évalués au cours de 17h00.

Dépôts

Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur contractuelle.
En application du principe de prudence, ces évaluations peuvent être corrigées du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces
Les emprunts sont évalués à leur valeur contractuelle.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés prorata temporis.
Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés prorata temporis.
Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.
Les titres empruntés ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés sont évalués à la valeur de marché des titres concernés majorée de la rémunération calculée prorata temporis.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (service de réception et de transmission d'ordres, service d'exécution d'ordres, services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

 des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
 des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
 des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie Frais du DICI.
L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique aux dits commercialisateurs vis-à-vis de CACEIS BANK. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnées ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS BANK.

	FRAIS FACTURES à l'OPCVM	ASSIETTE	TAUX BAREME
1&2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts A : 2.50% TTC Taux maximum Parts B: 1,30% TTC Taux maximum Parts I : 1,50% TTC Taux maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.50% TTC Taux maximum
4	Commissions de mouvements	Prélèvement sur chaque transaction	
	- Société de gestion		Néant
	- Dépositaire		5€ (France, Belgique, Pays-Bas) 10€ (Clearstream / Euroclear Bank) 15 € (valeurs étrangères : Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse, Espagne, Italie, Irlande, Portugal, Suède, Finlande, Norvège, GB, USA, Japon, Canada)
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts A et B : 20%TTC de la surperformance du FCP au-dessus de 5% (part A), de 6% (part I) ou 6,2% (part B) Avec « High Water Mark »

Frais de performance

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Indicateur de référence et proportion :

L'indicateur est : pour les parts A la référence absolue de 5,00 % annualisés, pour les parts I, la référence absolue est de 6,00% annualisés et pour les parts B la référence absolue de 6,20% annualisés.
La commission de surperformance correspond à 20% TTC de la surperformance de la part par rapport à l'indicateur

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date.

Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans.

Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. Une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts AGILIS A	Capitalisation	Capitalisation
Parts AGILIS B	Capitalisation	Capitalisation
Parts AGILIS I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**44 673 743,80**	**62 698 678,96**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	44 851 299,25	1 365 087,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 471 291,37	-9 975 237,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 923 334,75	1 603 457,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 332 594,12	-2 924 776,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 066 285,07	2 942 283,28
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-631 694,39	-2 050 157,15
Frais de transactions	-59 817,43	-57 642,00
Différences de change	-230 835,03	412 185,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 809 277,57	-9 416 152,98
Différence d'estimation exercice N	*1 114 776,25*	*-6 694 501,32*
Différence d'estimation exercice N-1	*6 694 501,32*	*-2 721 651,66*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	82 419,79	-66 138,47
Différence d'estimation exercice N	*39 097,92*	*-43 321,87*
Différence d'estimation exercice N-1	*43 321,87*	*-22 816,60*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-73 653,39	142 155,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**81 606 474,50**	**44 673 743,80**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 353,31	0,02
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 503,58	0,01
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 896 763,37	42,76
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**34 921 620,26**	**42,79**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	738 001,60	0,90
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**738 001,60**	**0,90**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	3 224 910,57	3,95
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**3 224 910,57**	**3,95**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	34 909 116,68	42,78	0,00	0,00	0,00	0,00	12 503,58	0,02
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 652 014,43	11,83
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 924 679,73	2,36
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	15 902 902,95	19,49	12 319 590,37	15,10	6 500 869,27	7,97	198 257,67	0,24	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 652 014,43	11,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 924 679,73	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 255 841,21	8,89	372 180,39	0,46	1 471 980,21	1,80	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	184 825,96	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 910,16	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	688 713,78	0,84	0,00	0,00	1 235 965,95	1,51	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 465 722,17	3,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	125 283,23
	Dépôts de garantie en espèces	710 249,10
	Coupons et dividendes en espèces	1 520,84
TOTAL DES CRÉANCES		**837 053,17**
DETTES		
	Achats à règlement différé	343 067,40
	Rachats à payer	4 080,34
	Frais de gestion fixe	105 404,07
	Frais de gestion variable	293 278,63
TOTAL DES DETTES		**745 830,44**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**91 222,73**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AGILIS A		
Parts souscrites durant l'exercice	1 820,2468	320 572,01
Parts rachetées durant l'exercice	-19 373,9396	-3 360 119,05
Solde net des souscriptions/rachats	-17 553,6928	-3 039 547,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	93 695,0483	
Part AGILIS B		
Parts souscrites durant l'exercice	4 482,7806	712 487,85
Parts rachetées durant l'exercice	-57 817,6892	-9 188 964,64
Solde net des souscriptions/rachats	-53 334,9086	-8 476 476,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	131 283,4697	
Part AGILIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	443 040,0558	43 818 239,39
Parts rachetées durant l'exercice	-29 394,9814	-2 922 207,68
Solde net des souscriptions/rachats	413 645,0744	40 896 031,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	413 645,0744	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AGILIS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AGILIS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AGILIS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AGILIS A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	431 996,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AGILIS B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	313 355,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AGILIS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	139 004,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	292 984,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,61
Frais de gestion variables acquis	294,47
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 357 445,00
	FR0013482395	GALILEO MIDCAP C	808 275,00
	FR0013300092	SILLAGE C	731 360,00
	FR0011233550	ZEN CAPITAL C	1 817 810,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**3 357 445,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-80 863,17	132 096,30
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-80 863,17**	**132 096,30**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-16 810,54	-83 852,54
Total	**-16 810,54**	**-83 852,54**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	229 519,11	215 948,84
Total	**229 519,11**	**215 948,84**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-293 571,74	0,00
Total	**-293 571,74**	**0,00**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	691 386,75	-508 664,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**691 386,75**	**-508 664,88**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-55 204,68	-203 278,12
Total	**-55 204,68**	**-203 278,12**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-67 113,48	-305 386,76
Total	**-67 113,48**	**-305 386,76**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AGILIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	813 704,91	0,00
Total	**813 704,91**	**0,00**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**73 984 903,46**	**61 674 930,45**	**62 698 678,96**	**44 673 743,80**	**81 606 474,50**
Parts AGILIS A en EUR					
Actif net	33 168 945,38	26 132 206,07	24 035 191,54	17 802 212,85	17 024 273,13
Nombre de titres	182 594,1114	144 703,3661	125 647,6420	111 248,7411	93 695,0483
Valeur liquidative unitaire	181,65	180,59	191,29	160,02	181,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,19	3,06	1,01	-1,82	-0,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,05	-1,03	-1,46	-0,75	-0,17
Parts AGILIS B en EUR					
Actif net	40 815 958,08	35 542 724,38	38 663 487,42	26 871 530,95	21 958 283,04
Nombre de titres	255 483,9732	221 111,9991	224 888,5751	184 618,3783	131 283,4697
Valeur liquidative unitaire	159,75	160,74	171,92	145,55	167,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,55	2,69	0,93	-1,65	-0,51
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	0,83	0,81	1,16	1,74
Parts AGILIS I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	42 623 918,33
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	413 645,0744
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	103,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,96
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,70

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	30 000	1 134 000,00	1,39
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	15 000	938 250,00	1,15
TOTAL ALLEMAGNE			**2 072 250,00**	**2,54**
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	8 500	1 074 878,92	1,32
AMAZON.COM INC	USD	4 000	550 183,32	0,67
APPLE INC	USD	3 000	522 871,50	0,64
INTEL CORP	USD	15 000	682 342,82	0,83
Meta Platforms - A	USD	2 000	640 854,57	0,78
MICROSOFT CORP	USD	4 000	1 361 662,06	1,67
TERADATA WI	USD	10 000	393 880,41	0,49
THE WALT DISNEY	USD	8 000	653 890,37	0,80
TOTAL ETATS-UNIS			**5 880 563,97**	**7,20**
FRANCE				
BIOMERIEUX	EUR	5 000	503 000,00	0,62
BOUYGUES	EUR	20 000	682 400,00	0,84
BUREAU VERITAS SA	EUR	125 000	2 858 750,00	3,50
CRITEO ADR	USD	60 000	1 375 277,24	1,68
DASSAULT SYST.	EUR	30 000	1 327 050,00	1,62
EDENRED	EUR	20 000	1 082 800,00	1,33
ELIS	EUR	100 000	1 889 000,00	2,32
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 000	1 089 600,00	1,33
IMERYS EX IMETAL	EUR	15 000	427 200,00	0,52
MEDINCELL SA	EUR	20 000	144 000,00	0,18
ORANGE	EUR	140 000	1 442 560,00	1,77
PERNOD RICARD	EUR	5 000	798 750,00	0,98
PLASTIC OMNIUM	EUR	45 000	540 000,00	0,66
Quadient SA	EUR	65 000	1 249 300,00	1,53
SAINT-GOBAIN	EUR	40 000	2 666 400,00	3,27
SEB	EUR	6 000	678 000,00	0,83
SPIE SA	EUR	73 500	2 080 050,00	2,55
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	14 000	936 880,00	1,15
WORLDLINE SA	EUR	26 000	407 420,00	0,50
TOTAL FRANCE			**22 178 437,24**	**27,18**
ITALIE				
FERRARI NV	EUR	5 000	1 526 000,00	1,87
PRADA	HKD	71 900	372 180,39	0,46
TOTAL ITALIE			**1 898 180,39**	**2,33**
PAYS-BAS				
STELLANTIS NV	EUR	100 000	2 115 000,00	2,59
TOTAL PAYS-BAS			**2 115 000,00**	**2,59**
SUISSE				
SIKA AG-REG	CHF	5 000	1 471 980,21	1,81
TOTAL SUISSE			**1 471 980,21**	**1,81**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**35 616 411,81**	**43,65**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**35 616 411,81**	**43,65**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN BANK 1.875% 31-01-24	EUR	500 000	507 700,82	0,62
TOTAL ALLEMAGNE			**507 700,82**	**0,62**
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	4 174,12	12 503,58	0,02
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24 DEFAULT	EUR	4 174,12	12 353,31	0,01
TOTAL ESPAGNE			**24 856,89**	**0,03**
FRANCE				
ACCOR 2.5% 25-01-24	EUR	1 300 000	1 327 369,10	1,63
AKUO ENERGY SAS 4.5% 08-12-24	EUR	280 000	274 595,08	0,34
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	800 000	753 372,00	0,92
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.125% 05-02-24	EUR	1 000 000	997 596,99	1,22
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	200 000	201 387,38	0,25
BPCE ZCP 25-06-26	EUR	300 000	428 049,00	0,53
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	500 000	498 655,45	0,61
BURE VERI 2.0% 07-09-26	EUR	300 000	291 216,93	0,36
CA 3.0% 02-02-25	EUR	500 000	496 412,17	0,60
CARR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	400 000	391 277,50	0,48
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	300 000	286 066,04	0,35
CLARANOVA 6.0% 27-06-24	EUR	1 520 000	1 568 034,74	1,92
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	600 000	599 058,30	0,74
CSSE FED 2.125% 12-09-26 EMTN	EUR	500 000	486 620,40	0,59
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	500 000	486 419,33	0,59
FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6.0% 30-01-25	EUR	2 500 000	500 000,00	0,61
FONCIERE ATLAND 4.95% 29-04-26	EUR	700 000	680 085,00	0,83
FRANCE 1.75% 25-11-24	EUR	5 000 000	4 946 698,77	6,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-24	EUR	5 000 000	4 974 525,00	6,10
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-24	EUR	5 000 000	4 959 500,00	6,08
FRTR 2 1/4 05/25/24	EUR	5 000 000	5 041 895,08	6,18
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	500 000	501 206,82	0,62
LAGARDERE 1.625% 21-06-24	EUR	200 000	201 235,44	0,25
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 872,40	1,23
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	500 000	489 544,33	0,60
TOUAX 6.7% 28-06-27 EMTN	EUR	200 000	198 257,67	0,24
TOTAL FRANCE			**32 586 950,92**	**39,93**
PAYS-BAS				
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.4% 13-04-25	EUR	500 000	511 763,74	0,63
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	1 000 000	1 028 073,52	1,26
TOTAL PAYS-BAS			**1 539 837,26**	**1,89**
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 0.9% 03-07-24 EMTN	EUR	265 000	262 274,37	0,32
TOTAL ROYAUME-UNI			**262 274,37**	**0,32**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**34 921 620,26**	**42,79**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**34 921 620,26**	**42,79**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GALILEO MIDCAP C	EUR	6 500	808 275,00	0,99
SILLAGE C	EUR	8 000	731 360,00	0,90
ZEN CAPITAL C	EUR	17 000	1 817 810,00	2,22
TOTAL FRANCE			**3 357 445,00**	**4,11**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 357 445,00**	**4,11**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 357 445,00**	**4,11**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
NQ USA NASDAQ 0324	USD	8	27 157,92	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**27 157,92**	**0,03**
TOTAL Engagements à terme fermes			**27 157,92**	**0,03**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
LVMH 02/2024 CALL 740	EUR	-20	-52 560,00	-0,06
PERNOD-RICARD 01/2024 PUT 155	EUR	-100	-11 200,00	-0,01
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 54	EUR	-100	-9 200,00	-0,01
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 58	EUR	-100	-15 200,00	-0,02
UNIB-RODAMCO-WEST 03/2024 PUT 60	EUR	-100	-19 400,00	-0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**-107 560,00**	**-0,13**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**-107 560,00**	**-0,13**
TOTAL Instruments financier à terme			**-80 402,08**	**-0,10**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-30 000	-27 157,92	-0,03
TOTAL Appel de marge			**-27 157,92**	**-0,03**
Créances			**837 053,17**	**1,02**
Dettes			**-745 830,44**	**-0,91**
Comptes financiers			**7 727 334,70**	**9,47**
Actif net			**81 606 474,50**	**100,00**

Parts AGILIS I	**EUR**	**413 645,0744**	**103,04**
Parts AGILIS B	**EUR**	**131 283,4697**	**167,25**
Parts AGILIS A	**EUR**	**93 695,0483**	**181,69**

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AGILIS – PART I (ISIN : FR001400H8R3)

Nom de l'initiateur : Otea Capital
Site internet : https://www.otea-capital.fr
Contact : Appelez-le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.
Date de production : 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type I Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée I La durée d'existence prévue de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs I L'objectif de gestion du fonds est au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection discrétionnaire de titres, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 6% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés d'actions et de taux. L'allocation entre les actions et les produits de taux est susceptible de varier dans des proportions importantes (0-100% pour chacune des deux classes d'actifs). La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique ni au niveau sectoriel ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence. Cependant, l'indice « Stoxx Europe 600 (Net Return) » pourra être retenu comme indicateur de comparaison de performance.

Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. L'exposition du fonds au risque actions, entre 0% et 100%, est géré via l'utilisation de produits dérivés et via des titres et instruments du marché obligataire et monétaire et / ou via des OPC, tout en respectant un maximum de 10% des actifs en cumul pour ces derniers.
La partie en actions (exposition de 0 à 100%) est essentiellement constituée d'actions des pays de l'OCDE sans contrainte de benchmark et sans contrainte sectorielle. A titre accessoire, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions d'entreprises de petites capitalisations. Les titres de créances (exposition de 0 à100%) seront des obligations européennes sans contrainte de rating et de répartition dette publique / dette privée. Les obligations spéculatives sont limitées à 50%. Les instruments du marché monétaire serviront à gérer la trésorerie et à protéger la performance selon les circonstances des marchés. Cette allocation sera discrétionnaire en termes de rating et de répartition dette publique / dette privée. L'exposition aux risques actions pourra être obtenue sous forme de produits dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés, français et étranger ou de gré à gré pour des raisons de moindre coût ou de meilleure liquidité. Les instruments dérivés utilisés pour obtenir une exposition et/ou couvrir le portefeuille seront des Futures sur indices, des options sur titres et indices, cotés sur des marchés organisés. Les instruments dérivés utilisés pour couvrir le risque de change seront des swaps de change à terme, négociés de gré à gré ou des options de change, cotées sur des marchés organisés. Il n'y aura pas de surexposition. Le fonds pourra utiliser les dépôts et les emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif. Le Fonds peut investir dans la limite de 30% dans des titres intégrant des dérivés, qui comporte une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions, bons de souscription d'actions, warrants ou dans des titres obligataires comportant une composante optionnelle, obligations subordonnées callables ou puttables, de durée résiduelle inférieure à 5 ans, dont 5% maximum d'une durée résiduelle comprise en 3 et 5 ans. Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC et FIA ouverts à une clientèle non professionnelle y compris dans des OPC gérés par OTEA Capital, principalement dans le cadre du placement de la trésorerie via des OPC monétaires. A titre accessoire, le Fonds pourra investir dans des OPC classés actions ou obligations compatibles avec la gestion du Fonds afin de s'exposer sur des classes d'actifs en profitant de l'expertise d'équipes de gestions spécialisées.

L'équipe applique pour le fonds une gestion active, discrétionnaire, sans contraintes de styles, de secteurs ou de taille de capitalisations et qui respecte les dispositions de l'Article 8 du Règlement SFDR. L'analyse fondamentale se base sur une méthodologie transparente et rigoureuse de « stock picking ». La philosophie de gestion inclut la prise en compte des éléments qualitatifs, financiers et extra financiers et s'appuie sur un échange régulier avec les équipes dirigeantes des entreprises. L'exposition du fonds est gérée de façon tactique et opportuniste en fonction de l'analyse, faite par l'équipe de gestion, de données macroéconomiques et d'indicateurs de sentiments de marchés. La couverture du portefeuille est mise en place avec l'utilisation d'instruments dérivés. Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion. L'équipe de gestion intègre de façon systématique des critères ESG dans le processus d'investissement pour couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille et procède à des exclusions sectorielles systématiques (tabac, charbon, armes controversées).

La valeur liquidative (VL) est établie chaque jour (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez le dépositaire CACEIS BANK. Elles sont centralisées le jour d'établissement de la VL jusqu'à 14h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine VL.

Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. L'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Tous les rapports périodiques, les prospectus AMF et les historiques de VL sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des fonds obligataires, dans lesquels pourrait être investi l'OPC, peut baisser et impacter la valeur liquidative de ce dernier.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros)

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 520 €**	**5 030 €**
	Rendement annuel moyen	-44.80%	-12.85%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 130 €**	**7 540 €**
	Rendement annuel moyen	-18.73%	-5.50%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 360 €**	**12 370 €**
	Rendement annuel moyen	+3.60%	+4.35%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 370 €**	**14 730 €**
	Rendement annuel moyen	+43.69 %	+8.06%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de comparaison du fonds, l'indice composite 50% LEGATREH 50% BKXT. Le scénario défavorable sur 5 ans s'est déroulé durant la période entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre novembre 2019 et novembre 2024. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2018 et décembre 2023.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**210 €**	**1 356 €**
Incidence des coûts annuels (*)	2.10%	2.19%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.54% avant déduction des coûts et de 4.35% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.52% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels aucours de l'année dernière.	152 €
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	40* €

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement et de son exposition aux marchés actions. Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://otea-capital.fr/gestion-collective/

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AGILIS – PART R (ISIN : FR0010706747)

Nom de l'initiateur : Otea Capital
Site internet : https://www.otea-capital.fr
Contact : Appelez-le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.
Date de production : 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type I Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée I La durée d'existence prévue de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs I L'objectif de gestion du fonds est au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection discrétionnaire de titres, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 6% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés d'actions et de taux. L'allocation entre les actions et les produits de taux est susceptible de varier dans des proportions importantes (0-100% pour chacune des deux classes d'actifs). La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique ni au niveau sectoriel ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence. Cependant, l'indice « Stoxx Europe 600 (Net Return) » pourra être retenu comme indicateur de comparaison de performance.

Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. L'exposition du fonds au risque actions, entre 0% et 100%, est géré via l'utilisation de produits dérivés et via des titres et instruments du marché obligataire et monétaire et / ou via des OPC, tout en respectant un maximum de 10% des actifs en cumul pour ces derniers.
La partie en actions (exposition de 0 à 100%) est essentiellement constituée d'actions des pays de l'OCDE sans contrainte de benchmark et sans contrainte sectorielle. A titre accessoire, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions d'entreprises de petites capitalisations. Les titres de créances (exposition de 0 à100%) seront des obligations européennes sans contrainte de rating et de répartition dette publique / dette privée. Les obligations spéculatives sont limitées à 50%. Les instruments du marché monétaire serviront à gérer la trésorerie et à protéger la performance selon les circonstances des marchés. Cette allocation sera discrétionnaire en termes de rating et de répartition dette publique / dette privée. L'exposition aux risques actions pourra être obtenue sous forme de produits dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés, français et étranger ou de gré à gré pour des raisons de moindre coût ou de meilleure liquidité. Les instruments dérivés utilisés pour obtenir une exposition et/ou couvrir le portefeuille seront des Futures sur indices, des options sur titres et indices, cotés sur des marchés organisés. Les instruments dérivés utilisés pour couvrir le risque de change seront des swaps de change à terme, négociés de gré à gré ou des options de change, cotées sur des marchés organisés. Il n'y aura pas de surexposition. Le fonds pourra utiliser les dépôts et les emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif. Le Fonds peut investir dans la limite de 30% dans des titres intégrant des dérivés, qui comporte une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions, bons de souscription d'actions, warrants ou dans des titres obligataires comportant une composante optionnelle, obligations subordonnées callables ou puttables, de durée résiduelle inférieure à 5 ans, dont 5% maximum d'une durée résiduelle comprise en 3 et 5 ans. Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC et FIA ouverts à une clientèle non professionnelle y compris dans des OPC gérés par OTEA Capital, principalement dans le cadre du placement de la trésorerie via des OPC monétaires. A titre accessoire, le Fonds pourra investir dans des OPC classés actions ou obligations compatibles avec la gestion du Fonds afin de s'exposer sur des classes d'actifs en profitant de l'expertise d'équipes de gestions spécialisées.

L'équipe applique pour le fonds une gestion active, discrétionnaire, sans contraintes de styles, de secteurs ou de taille de capitalisations et qui respecte les dispositions de l'Article 8 du Règlement SFDR. L'analyse fondamentale se base sur une méthodologie transparente et rigoureuse de « stock picking ». La philosophie de gestion inclut la prise en compte des éléments qualitatifs, financiers et extra financiers et s'appuie sur un échange régulier avec les équipes dirigeantes des entreprises. L'exposition du fonds est gérée de façon tactique et opportuniste en fonction de l'analyse, faite par l'équipe de gestion, de données macroéconomiques et d'indicateurs de sentiments de marchés. La couverture du portefeuille est mise en place avec l'utilisation d'instruments dérivés. Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion. L'équipe de gestion intègre de façon systématique des critères ESG dans le processus d'investissement pour couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille et procède à des exclusions sectorielles systématiques (tabac, charbon, armes controversées).

La valeur liquidative (VL) est établie chaque jour (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez le dépositaire CACEIS BANK. Elles sont centralisées le jour d'établissement de la VL jusqu'à 14h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine VL.

Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. L'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Tous les rapports périodiques, les prospectus AMF et les historiques de VL sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des fonds obligataires, dans lesquels pourrait être investi l'OPC, peut baisser et impacter la valeur liquidative de ce dernier.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros)

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 950 €**	**4 020 €**
	Rendement annuel moyen	-70.51%	-16.65%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 170 €**	**8 730 €**
	Rendement annuel moyen	-18.32%	-2.68%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 040 €**	**10 320 €**
	Rendement annuel moyen	+0.39%	+0.62%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 660 €**	**12 420 €**
	Rendement annuel moyen	+26.55 %	+4.43%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de comparaison du fonds, l'indice composite 50% BKXT 50% LEGATREH. Le scénario défavorable sur 5 ans s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2019 et septembre 2024. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**468 €**	**1 688 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4.73%	3.17%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.79% avant déduction des coûts et de 0.62% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Maximum 2.00% du montant, que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un coût ponctuel, non acquis à l'OPC, prélevé à la demande de la personne qui vous vend le produit.	200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.52% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels aucours de l'année dernière.	247 €
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	2* €

*il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement et de son exposition aux marchés actions. Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://otea-capital.fr/gestion-collective/

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AGILIS – PART R1 (ISIN : FR001400OFB7)

Nom de l'initiateur : Otea Capital
Site internet : https://www.otea-capital.fr
Contact : Appelez-le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.
Date de production : 31/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type I Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée I La durée d'existence prévue de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs I L'objectif de gestion du fonds est au travers d'une allocation d'actifs et d'une sélection discrétionnaire de titres, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 5,50% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés d'actions et de taux. L'allocation entre les actions et les produits de taux est susceptible de varier dans des proportions importantes (0-100% pour chacune des deux classes d'actifs). La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique ni au niveau sectoriel ni au niveau d'une classe d'actifs un indicateur de référence. Cependant, l'indice « Stoxx Europe 600 (Net Return) » pourra être retenu comme indicateur de comparaison de performance.

Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. L'exposition du fonds au risque actions, entre 0% et 100%, est géré via l'utilisation de produits dérivés et via des titres et instruments du marché obligataire et monétaire et / ou via des OPC, tout en respectant un maximum de 10% des actifs en cumul pour ces derniers.
La partie en actions (exposition de 0 à 100%) est essentiellement constituée d'actions des pays de l'OCDE sans contrainte de benchmark et sans contrainte sectorielle. A titre accessoire, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions d'entreprises de petites capitalisations. Les titres de créances (exposition de 0 à100%) seront des obligations européennes sans contrainte de rating et de répartition dette publique / dette privée. Les obligations spéculatives sont limitées à 50%. Les instruments du marché monétaire serviront à gérer la trésorerie et à protéger la performance selon les circonstances des marchés. Cette allocation sera discrétionnaire en termes de rating et de répartition dette publique / dette privée. L'exposition aux risques actions pourra être obtenue sous forme de produits dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés, français et étranger ou de gré à gré pour des raisons de moindre coût ou de meilleure liquidité. Les instruments dérivés utilisés pour obtenir une exposition et/ou couvrir le portefeuille seront des Futures sur indices, des options sur titres et indices, cotés sur des marchés organisés. Les instruments dérivés utilisés pour couvrir le risque de change seront des swaps de change à terme, négociés de gré à gré ou des options de change, cotées sur des marchés organisés. Il n'y aura pas de surexposition. Le fonds pourra utiliser les dépôts et les emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif. Le Fonds peut investir dans la limite de 30% dans des titres intégrant des dérivés, qui comporte une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions, bons de souscription d'actions, warrants ou dans des titres obligataires comportant une composante optionnelle, obligations subordonnées callables ou puttables, de durée résiduelle inférieure à 5 ans, dont 5% maximum d'une durée résiduelle comprise en 3 et 5 ans. Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC et FIA ouverts à une clientèle non professionnelle y compris dans des OPC gérés par OTEA Capital, principalement dans le cadre du placement de la trésorerie via des OPC monétaires. A titre accessoire, le Fonds pourra investir dans des OPC classés actions ou obligations compatibles avec la gestion du Fonds afin de s'exposer sur des classes d'actifs en profitant de l'expertise d'équipes de gestions spécialisées.

L'équipe applique pour le fonds une gestion active, discrétionnaire, sans contraintes de styles, de secteurs ou de taille de capitalisations et qui respecte les dispositions de l'Article 8 du Règlement SFDR. L'analyse fondamentale se base sur une méthodologie transparente et rigoureuse de « stock picking ». La philosophie de gestion inclut la prise en compte des éléments qualitatifs, financiers et extra financiers et s'appuie sur un échange régulier avec les équipes dirigeantes des entreprises. L'exposition du fonds est gérée de façon tactique et opportuniste en fonction de l'analyse, faite par l'équipe de gestion, de données macroéconomiques et d'indicateurs de sentiments de marchés. La couverture du portefeuille est mise en place avec l'utilisation d'instruments dérivés. Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion. L'équipe de gestion intègre de façon systématique des critères ESG dans le processus d'investissement pour couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille et procède à des exclusions sectorielles systématiques (tabac, charbon, armes controversées).

La valeur liquidative (VL) est établie chaque jour (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez le dépositaire CACEIS BANK. Elles sont centralisées le jour d'établissement de la VL jusqu'à 14h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine VL.

Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. L'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Tous les rapports périodiques, les prospectus AMF et les historiques de VL sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Otea Capital à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des fonds obligataires, dans lesquels pourrait être investi l'OPC, peut baisser et impacter la valeur liquidative de ce dernier.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros)

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 950 €**	**4 020 €**
	Rendement annuel moyen	-70.51%	-16.65%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 170 €**	**8 730 €**
	Rendement annuel moyen	-18.32%	-2.68%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 040 €**	**10 320 €**
	Rendement annuel moyen	+0.39%	+0.62%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 660 €**	**12 420 €**
	Rendement annuel moyen	+26.55%	+4.43%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de comparaison du fonds, l'indice composite 50% BKXT 50% LEGATREH. Le scénario défavorable sur 5 ans s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2019 et septembre 2024. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**416 €**	**1 389 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4.21%	2.64%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.26% avant déduction des coûts et de 0.62% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Maximum 2.00% du montant, que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un coût ponctuel, non acquis à l'OPC, prélevé à la demande de la personne qui vous vend le produit.	200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels aucours de l'année dernière.	198 €
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence.	0 €*

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement et de son exposition aux marchés actions. Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.
Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 49, Avenue d'Iena – 75116 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://otea-capital.fr/gestion-collective/

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : AGILIS **Identifiant d'entité juridique : 969500BWXPDCRLHC3Z76**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier a t-'il un objectif d'investissement durable ?	
☐ Oui	☒Non
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental** :_____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** :____%	☒ Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables.**

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Le Fonds promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions et obligataires Monde au travers d'une sélection de titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et sur des critères ESG mettant en évidence les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds, telles que la prise en compte par les entreprises des risques

environnementaux, la réduction de l'impact environnemental des entreprises en matière de pollution de l'air (émissions de CO2), l'amélioration des conditions de travail, la promotion de la parité homme/femme, la protection des employés (politique de sécurité et de santé).

En outre, le Fonds s'engage à exclure :
- les armes controversées (bombes à sous munitions, mines anti-personnel, armes chimiques et biologiques).

- ***Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Fonds promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance E.S.G du portefeuille est la note ESG du Fonds. Le fonds vise une amélioration de sa note E.S.G dans le cadre d'une approche « Best Effort ».

De plus, le Fonds n'investira pas dans des actions et dans des titres assimilables à des actions d'entreprises exposées à certaines activités (« les activités exclues ») et les sociétés pour lesquelles les controverses sont sévères.

Le Fonds tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1, du règlement délégué (UE) 2022/1288 (également appelé « Règlement sur la divulgation »).

- ***Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?***

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance d'entreprise responsable (E/S/G). Le fonds n'a toutefois pas d'objectif d'investissement durable direct. Le Fonds est classé comme fonds de l'article 8 en vertu du règlement sur la publication d'informations et a pris en compte les aspects de durabilité correspondants dans son processus d'investissement.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les principales incidences négatives (principal adverse impacts « PAI ») sont intégrées à plusieurs niveaux à la fois dans la définition de l'univers d'investissement éligible et dans la construction du portefeuille et disponibles dans l'outil utilisé par l'équipe de gestion pour la sélection de titres.

Par ailleurs, le Fonds exclut le secteur des armes controversées et l'investissement dans un émetteur exposé à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux sociaux et de bonne gouvernance.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Grâce à l'application stricte des critères d'exclusion et à la prise en compte de l'évaluation des PAI par le fournisseur de données externe Sustainalytics, le Fonds tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément à l'annexe 1, tableau 1 du règlement (UE) 2022/1288.

- **Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le Fonds ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR"). Néanmoins, cette position est maintenue à l'étude à mesure que les règles sous-jacentes sont finalisées et que la disponibilité de données fiables augmente au fil du temps. Par conséquent, l'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements de ce Fonds n'a pas été calculé et a donc été considéré comme constituant 0 % du portefeuille.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

[X] Oui,

grâce à l'application des critères d'exclusion et à la prise en compte de l'évaluation des PAI par le fournisseur de données externes Sustainalytics.

[ ] Non

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la **tolérance au risque.**

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

La stratégie d'investissement détaillée du Fonds est présentée dans le prospectus au chapitre « Stratégie utilisées » dans la rubrique Stratégie d'investissement.

Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

Les contraintes sont imposées par la politique d'exclusions normatives et les controverses. Ils réduisent l'univers d'investissement.

- ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

L'univers d'investissement du Fonds est ajusté en excluant 20% des entreprises les moins performantes en termes de score ESG. L'analyse de l'univers de référence est faite en prenant appui sur la notation de Sustainalytics.

- ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

L'analyse de la bonne gouvernance d'entreprise fait partie intégrante du facteur ESG. Le critère de gouvernance est pondéré à 50% dans notre notation interne. Pour attribuer un score, l'équipe d'investissement tient compte de plusieurs facteurs tels que la qualité et l'expérience de la direction et du conseil d'administration, la diversité homme/femme au sein de l'exécutif, le niveau d'indépendance du conseil d'administration, la fonction séparée entre président et directeur général, la rémunération du board et du conseil d'administration, le respect des actionnaires minoritaires et du droit des actionnaires. Nous recueillons autant d'informations que possible sur ces sujets par le biais des rapports annuels publiés par les entreprises ainsi que notre questionnaire ESG et lors de nos entretiens dédiés avec les entreprises.

Quelle est l'allocation d'actifs prévue pour ce produit financier ?

Le Fonds investit au moins 90% de son actif net dans des actifs qui ont été considérés comme "éligibles" selon le processus ESG en place - donc dans des investissements qui sont alignés avec les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Au maximum 10% de l'actif net n'est pas aligné avec ces caractéristiques (#2 Autres).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

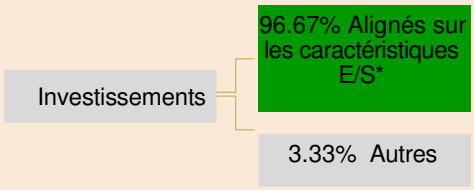

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

* Au 31/12/2024

- ***Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

  Non applicable.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des dépenses d'investissement

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

0% d'investissement aligné sur la taxonomie. Il est difficile actuellement de soutenir un engagement significatif en faveur d'une proportion minimale d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Il existe en effet peu de données suffisamment fiables et la couverture des données est trop faible pour nous engager sur un chiffre précis. Les sociétés sont tenues de publier dans leur rapport annuel 2022 (au cours de l'année 2023) le pourcentage d'alignement de leurs activités avec la taxonomie de l'UE sur seulement deux des six objectifs, à savoir atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique. Ces éléments nous permettront d'y voir plus clair et ainsi de potentiellement nous engager sur un pourcentage d'alignement avec la taxonomie.

- ***Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable

Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable.

Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le fonds peut détenir des liquidités, des instruments dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG.

Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Aucun indice de référence n'a été déterminé pour établir si le fonds d'investissement est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

  Non applicable

- ***Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?***

  Non applicable

- ***En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?***

  Non applicable

- ***Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?***

  Non applicable

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

Il est possible de disposer de plus d'informations concernant l'approche extra-financière de la société de gestion au travers les documents ESG tels que le Rapport ESG, le Code de transparence et la politique SFDR disponibles sur le site internet de la société de gestion (https://otea-capital.fr/politique-esg/).